



Conseil d'établissement
 Séance ordinaire du 19 septembre 2024
 18h00 à 20h00 – Édifice Nord
Procès-verbal

Sont présentes

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
3	Madame Sharo Sarves Waran	Représentante des parents
	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
4	Madame Amira Beghdadi	Représentante des parents
5	Madame Nahal Bakhshi	Représentante des parents
1	Madame Myriam Vincent	Enseignante
2	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
3	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
4	Madame Annie Poirier	Enseignante
5	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde

Seront également présentes à la table du conseil :

1	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
2	Madame Caroline Coiteux	Directrice adjointe de l'école

Est absente

	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
--	------------------------	-------------------------

01 La convocation, le quorum et les présences

	Mme Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h08 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum, Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy.
--	---

02 L'adoption de l'ordre du jour

015-CÉ 24/25 – 02	CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	Le rajout des points suivants dans 9-Affaires nouvelles : CONSIDÉRANT 1-Fête de fin d'année – juin 2024

	2- Parascolaire Karaté	
EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Sarves Waran il est résolu à l'unanimité;	
D'ADOPTER	L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 septembre 2024 avec le rajout des points.	

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	01	a) Adoption de l'ouverture par la présidente b) Présences - vérification du quorum	Adoption Constat
2 min.	02	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	Adoption
10 min.	03	- Questions du public	
2 min.	04	Adoption du procès-verbal du 19 juin 2024	Adoption
4 min.	05	<i>Suivis au procès-verbal :</i>	Suivi
2 min.	06	Correspondance :	Information
10 min.	07	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; c) Rapport du Service de garde;	Informations

Durée	No	Sujet	Objet
<u>55 min.</u>		Travaux du conseil :	
3 min		a) Visionnement capsule : Conseil d'établissement en bref;	Information
5 min		b) Visionnement capsule : Rôles et responsabilités du CÉ;	Information
8 min		c) Élection du président, vice-président, secrétaire (mandat d'un an);	Élection
5 min		d) Calendrier des séances du Conseil d'établissement;	Information
3 min		e) Dénonciation du conflit d'intérêt;	Information
10 min	08	f) Règles de régie interne 2024-2025;	Approbation
5 min		g) Levée de fonds pizza	Approbation
4 min		h) 1 ^{re} pizza de l'année	Approbation
3 min		i) Levée de fonds : Marche-o-thon	Approbation
3 min		j) Activités intégrées	Approbation
3 min		k) Coût des sorties de ski	Approbation
3 min		l) Calendrier : changement de date JP	Approbation
		m) Budget annuel de fonctionnement du CÉ;	Approbation
4 min.	09	Affaires nouvelles : a)	
1 min	11	<i>Levée de la séance</i>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
1 min.	10	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

03	Questions du public	
	Est-il possible de climatiser les classes? Mme Haouili répond que ce n'est pas permis par le CSS, malgré la température, par contre nous avons acheté des ventilateurs.	
04	Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2024	
015-CÉ 24/25 -04	PRÉAMBULE	Mme Ramy, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Pigeon il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2024;
		En n'y apportant aucune modification.
05	Suivi(s) au procès-verbal du 19 juin 2024	
	Aucun suivi.	

06	Correspondance
	Aucune correspondance
07	Les rapports et les redditions de comptes

De la présidente : Mme Ramy

07-a)	<p>Bonnes nouvelles à venir au niveau financier.</p> <p>Le CÉ est prêt à aider pour les projets, il faut simplement que les enseignantes les présentent!</p>
-------	--

Rapport de la directrice : Mme Haouili

07-b)	<p>Tous nos postes en enseignement sont comblés. Plusieurs formations seront offertes par le CSS pour les NDB (non-détenteurs de brevet). On a besoin de surveillantes pour le diner/SDG. Besoin de TES.</p> <p>Belle fête de la rentrée, c'est un succès!</p> <p>On continue avec le programme SCP et l'enseignement des comportements attendus.</p> <p>On a terminé le retour sur le 1^{er} dépistage (fluidité en lecture) avec les enseignantes et les orthopédagogues.</p> <p>Soutien linguistique a commencé au Nord et s'en vient pour le Sud.</p> <p>Formation SCP pour le personnel du SDG.</p> <p>Travaux : Sud – Tout est terminé, sauf pour les travaux de réfection de la rue par la Ville jusqu'au 4 octobre. Nord – travaux en cours jusqu'à la fin octobre.</p> <p>1^{ère} communication pour le 11 octobre</p> <p>Photos scolaires : 17 et 18 octobre</p>
-------	---

Rapport du service de garde : Madame Saccomani

07-c)	Aucun rapport
-------	---------------

8	Les travaux du conseil d'établissement :	
8-a)	Élection du président	
015-CÉ 24-25 – 8-a)	PRÉAMBULE	Mme Ramy termine son mandat à titre de présidente du CÉ. Elle accepte de poser de nouveau sa candidature pour la prochaine année.
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a aucune autre candidature
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Boileau appuyée par Mme Beghdadi, il est résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER	La poursuite du mandat de présidente du CÉ par Mme Ramy pour la prochaine année scolaire 24-25.

-b)	Élection du vice-président	
015-CÉ 24-25 – 8-b)	PRÉAMBULE	Mme Nahal Bakshi se propose;
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a aucune autre candidature;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le mandat de vice-présidente du CÉ à Mme Nahal Bakshi pour la prochaine année scolaire 24-25.
-c)	Secrétaire	
015-CÉ 24-25 – 8-c)	PRÉAMBULE	Mme Ramy propose que Mme Caroline Coiteux poursuive le mandat.
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a aucune autre candidature;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le mandat de secrétaire du CÉ à Mme Caroline Coiteux pour la prochaine année scolaire 24-25.
-d)	Calendrier des rencontres	
	Information	<p>Mme Haouili propose un calendrier pour les rencontres du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>La grande majorité des rencontres se fera en présentiel. Les règles du CSS prévoient un minimum de 5 rencontres; nous en avons 10 prévues.</p> <p>Si l'ordre du jour n'est pas chargé, il y a possibilité de faire certaines rencontres par Teams.</p> <p>Si certaines rencontres ne sont pas nécessaires, elles seront annulées à priori.</p> <p>Les rencontres auront lieu à 18h00 à l'édifice Nord.</p>
-e)	Dénonciation d'intérêt	
	Information	Les membres sont informés qu'ils doivent signer la déclaration si leur situation le nécessite.
-f)	Règles de régie interne 2024-2025	
015-CÉ	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente les règles de régie interne du CÉ.

24-25 – 8-f)	CONSIDÉRANT	Isabelle Boileau demande si c'est possible qu'un deuxième membre de la communauté puisse siéger au CÉ. Oui, c'est possible.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Pigeon et appuyée par Mme Saccomani, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Tel que présentées les règles de régie interne du CÉ pour l'année 2024-2025.
-g)	Levée de fonds 2024-2025	
015-CÉ 24-25 – 8-g)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le nouveau fonctionnement pour la participation au diner pizza.
	CONSIDÉRANT	Les parents auront à s'inscrire pour un bloc de 4 ou 5 dîners pizza. Il n'y aura pas de possibilité de s'inscrire à chaque mois. Le but est d'éviter la manipulation d'argent tous les mois et d'éviter les erreurs.
	CONSIDÉRANT	Après avoir répondu aux questions, Mme Ramy demande le vote. Tous les membres du CÉ sont d'accord avec le nouveau fonctionnement présenté;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Gauthier et appuyée par Mme Beghdadi, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le projet de levée de fonds 24-25 tel que présenté.
-h)	Premier diner pizza	
015-CÉ 24-25 – 8-h)	PRÉAMBULE	Mme Ramy propose que le premier diner pizza soit payé par le fonds discrétionnaire du CÉ. 1500 \$ du fonds spécial du CÉ.
	CONSIDÉRANT	Mme Subaihi propose qu'on ajoute tous les membres du personnel et que tous les membres du CÉ sont d'accord;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Subaihi et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le premier diner pizza gratuit tel que présenté.
-i)	Levée de fonds : marche-o-thon	
015-CÉ 24-25 – 8-i)	PRÉAMBULE	Mme Boileau présente le projet du marche-o-thon qui aura lieu le 31 octobre.
	CONSIDÉRANT	On propose que ce soit annoncé dans l'Essentiel et on demande la participation des parents du quartier;

	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le projet Marche-o-thon tel que présenté.
-j)	Activités intégrées	
015-CÉ 24-25 – 8-j)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le tableau des activités à approuver en date du 19 septembre
	CONSIDÉRANT	il manque une activité en octobre pour les 1res années
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Saccomani et appuyée par Mme Sarves Waran, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Les activités intégrées en date du 19 septembre tel que proposées.
-k)	Ski	
015-CÉ 24-25 – 8-k)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente les coûts annuels pour le programme de ski.
	CONSIDÉRANT	Que les sorties de ski sont une partie importante du programme SPE et qu'une réduction du deuxième paiement sera appliqué suite au montant amassé grâce à la levée de fonds des diners pizza;
	CONSIDÉRANT	Les coûts présentés : Option 1 (billet, location, leçon) = 240 \$ Option 2 (billet et leçon) = 214 \$ Option 3 (leçon – pour les élèves ayant déjà une passe de saison) = 201 \$
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Vincent et appuyée par Mme Subaihi, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Le coût des sorties de ski tel que présenté.
-l)	Changement de date – journée pédagogique du 29 janvier 2025	
015-CÉ 24-25 – 8-l)	PRÉAMBULE	Proposition de déplacer la journée pédagogique du 29 janvier au 30 janvier en raison de la disponibilité du centre de ski.
	CONSIDÉRANT	Que les sorties de ski sont une partie importante du programme SPE et que la sortie prévue par le service de garde peut être déplacée;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Bakshi et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu à l'unanimité;

	D'ADOPTER	Le déplacement de la journée pédagogique prévue le 29 janvier 2025 au 30 janvier 2025.
-m)	Budget annuel de fonctionnement	
015-CÉ 24-25 – 8-m)	PRÉAMBULE	On présente le budget annuel de fonctionnement du CÉ.
	CONSIDÉRANT	Que le montant servira à l'achat de collation ainsi qu'à un souper à la dernière séance
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Gauthier, il est résolu à l'unanimité;
	D'ADOPTER	Les dépenses du budget tel que présenté.

9	Affaires nouvelles
	<p>a- Myriam Vincent propose qu'on fasse faire des t-shirts de l'école spécifiquement pour tous les finissants.</p> <p>Le CÉ pourrait aider pour les familles qui n'ont pas les moyens.</p> <p>Nada fera le suivi avec Angelina Raimondo.</p> <p>Idée de levée de fonds : Go-Recyc</p> <p>Dalia aimerait qu'on pense à une façon de remercier les bénévoles. On nomme qu'il y a déjà eu un déjeuner offert aux bénévoles. On pourrait faire l'événement durant la semaine de l'action bénévole (27 avril au 4 mai 2025). On propose un 4 à 6 de remerciement qui pourrait être organisé. On pourrait offrir un t-shirt de l'école identifié <i>Bénévole</i>.</p> <p>b-Parascolaire : Mme Haouli présente la proposition d'ÉducAction pour l'édifice Nord et pour l'édifice Sud.</p> <p>Mme Boileau et Mme Subaihi présentent l'option de Karaté Sportif. Leur programme serait bien supérieur à tous les autres. Les membres du CÉ approuvent cette proposition. Mme Coiteux fera le suivi avec karaté sportif afin qu'on remplace l'activité d'ÉducAction.</p> <p>c-Fête de fin d'année : Les commentaires des parents sont mitigés en ce qui concerne RXNation. Ce sont les parents qui ont tout géré. Il manquait d'animation par RXNation. À ne pas refaire.</p> <p>Pour le Nord : on ne veut pas d'activités en pm; on aimerait mieux la piscine ou un petit spectacle.</p> <p>Les élèves de 6^e n'ont pas tellement aimé devoir animer au Parc.</p> <p>Suggestion : on paye des animateurs</p>

10	Levée de la séance :	
015-CÉ 24/25- 10	CONSIDÉRANT	Que le temps de rencontre est écoulé;
	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Boileau, il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h10.

11	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
	Pas de rapport	